

Plantation d'un jeune arbre fruitier après une séance de greffage

Dans tous les cas :

- praliner (tremper dans de la boue d'argile) les racines avant de les mettre en terre
- creuser un trou plus large que le système racinaire, en ameublissant la terre autour et au fond
- mettre éventuellement un engrais de fond (organique)
- faire un cône dans le fond de la cuvette, poser le jeune plant dessus, en répartissant les racines dans toutes les directions
- les vents forts peuvent faire casser le point de greffe, pendant toute la durée de vie de l'arbre ; afin de limiter ce problème, il faut que le bourgeon le plus bas du greffon soit orienté face au vent dominant, ainsi que le biseau en haut du porte-greffe
- remettre la terre prélevée dans le même ordre (respecter les différentes couches de terre)
- ne pas enterrer le collet (partie intermédiaire entre les racines et le tronc)
- arroser abondamment après plantation pour éliminer les poches d'air au contact des racines, même s'il pleut
- placer un tuteur plus haut que l'arbuste à son côté, afin que les oiseaux ne prennent pas la partie greffée comme perchoir
- attacher l'étiquette sur le tuteur et non sur l'arbre
- répertorier le nom de la variété sur un plan du verger, image satellite par exemple

Si plantation en pleine terre :

- si présence de gibier, mettre une protection
- pailler autour du pied
- lors de la reprise, au printemps, supprimer ce qui pousse sur le porte-greffe, sauf ce qui sort juste en dessous du point de greffe (tire-sève), si au moins une pousse apparaît au-dessus
- si rien ne pousse au-dessus du point de greffe, conserver la plus belle pousse sur le porte-greffe
- arroser régulièrement, surtout s'il fait chaud, et particulièrement lors de sécheresse en été

Si plantation en pot (en cas d'échec de la greffe, permet de rapporter le plant à une journée de greffage pour le regreffer) :

- on peut placer le pot à l'ombre près de chez soi
- il est ainsi plus facile de le surveiller et de l'arroser
- on peut éventuellement le déplacer selon les conditions climatiques
- possibilité de le donner à garder en cas d'absence
- il disposera ainsi d'un an pour renforcer ses racines et s'adapter à la terre de son futur verger, dont on aura garni le pot
- par contre, la Sainte-Catherine venue, il faudra le dépoter pour le mettre en place définitivement, mais cette fois il disposera de la durée de l'hiver pour installer son réseau racinaire.



MEMOIRE FRUITIERE DES CHARENTES
Association d'intérêt général, fondée le 16 décembre 1999

<http://memoirefruitieredescharentes.fr>

contact : 06 03 82 30 37